Menuisier Bois Poseur Bâtiment/Agencement

SO / Aménagement Intérieur Bâtiment : 03. 05.18 Mise à jour : 11/2025

Codes: **NAF**: 43.32A; **ROME**: F1604 Montage d'agencements; F1607 Pose de fermetures

menuisées; PCS:632d; NSF:234s

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur

légale

Situation Travail

Effectue la pose de menuiseries en bois massif ou en matériaux dérivés (panneaux de particules) préalablement fabriqués en atelier : pour le second œuvre : (porte, fenêtre, volet, escalier, parquet, revêtement bois terrasse) ; pour l'agencement à usage commercial ou domestique (mobiliers de cuisine de salle de bains, façades de placards...) ; pour des ensembles décoratifs (boiseries ...), dans le cadre de travaux neufs ou de réhabilitation.







PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

En extérieur, il installe des produits de type : portes, fenêtres, volets, portails et stores avec ou sans motorisation.

En intérieur, il adapte et installe des portes, des escaliers, des parquets **cf. Parqueteur 03**. **08**.**18**, et des éléments mobiliers (dressing, cuisine, salle de bain).

- Charge, décharge et transporte des charges lourdes et encombrantes avec des aides à la manutention : les menuiseries (ouvrants) et le matériel sur le lieu de pose
- -Utilise un chariot de manutention de portes , une seule personne peut déplacer, dégonder, transporter et réinstaller une porte sans autre aide
- Peut conduire un véhicule d'entreprise (VUL)
- Stocke les ouvrants verticalement sur un rack à roulettes en atelier, puis les charge dans le fourgon , en utilisant des rampes ; puis approvisionne à l'étage avec un monte matériaux ; et manutentionne avec des poignées à ventouse











- En rénovation, peut déposer les menuiseries existantes avant de les remplacer.

En extérieur, il installe des produits de type : portes, fenêtres, volets, portails et stores avec ou sans motorisation.

En intérieur, il adapte et installe des portes, des escaliers, des parquets et des éléments mobiliers (dressing, cuisine, salle de bain).

- Pour mettre en place les ouvrants, le travail s'effectue en bordure du vide ; pour travailler en sécurité, il est conseillé d'utiliser *un système d'ancrage mobile temporaire* afin de pouvoir attacher le harnais et la corde en toute sécurité ; ce système permet de travailler avec les deux mains libres
- Perce, perfore, burine ou démolit les maçonneries à l'aide de machines vibrantes portatives /MVP (perceuse, marteau perforateur) ou d'outils à main (masse, burin) puis scelle les supports au plâtre ou au ciment à prise rapide.
- Ajuste les menuiseries en les rabotant ou en les sciant avec un coupe bas de porte (scie arasante portative pour le détalonnage de porte en place sans démontage, jusqu'à 47 mm de profondeur), ou d'un rabot électrique.
- Termine l'assemblage (clouage, vissage). ; pose et règle les éléments de quincaillerie (huisseries, systèmes de fermeture...).
- Assemble et effectue les liaisons des ouvrages d'agencement décoratifs.
- Peut réaliser une finition laquée des panneaux dérivés
- Trie les déchets, nettoie et replie le chantier.

Peut intervenir sur des matériaux contenant de l'amiante, après formation (sous-section 4) *lors* de travaux de renovation/reparation :

Operateur Intervenant Materiaux Amiantes (MCA) 04.10.18 (dalle de sol, cloison, peinture, plâtre...).

Je dois déposer uniquement les ouvrants d'une menuiserie OPPBTP 10/2023

Je dois déposer les ouvrants et déligner le dormant, conservé sur ses quatre côtés OPPBTP 10/2023

Je dois déposer ouvrants et dormant dans sa totalité ou partiellement (au moins 1 côté) OPPBTP 10/2023

Je dois agrandir une fenêtre avec dépose totale de la menuiserie et intervention sur façade OPPBTP 10/2023

Je dois déposer une menuiserie fixe avec délignage du cadre conservé sur ses quatre côtés OPPBTP 10/2023

Je dois déposer une menuiserie fixe dans sa totalité OPPBTP 10/2023

Menuisier Bois Assembleur-Finisseur Batiment/Agencement 03.04.18

Menuisier Bois Usineur Batiment-Agencement 03.06.18

Exigences

- Capacité Réflexion /Analyse
- Co activité
- Conduite : VUL
- Contact Clientèle : pose chez particulier
- Contrainte Physique :
- Contrainte posturale : définie comme positions forcées des articulations : toutes positions
- Coordination/Précision Gestuelle
- Esprit Sécurité
- Geste Répétitif : clouage
- Horaire Travail : dépassements horaires
- Multiplicité Lieux Travail
- Port EPI Indispensable :
- Vision Adaptée au Poste : vision intermédiaire, de loin
- Travail en Equipe
- Travail Seul : artisan/indépendant
- Travail Hauteur : PIRL, échafaudage roulant, rebord de fenêtre



Accidents Travail

Recherche fiche de sinistralité pour une activité professionnelle, identifiée par son code NAF sur 5 caractères

- Chute Plain-Pied : dénivellation, encombrement
- Chute Hauteur : échelle, échafaudage, bordure fenêtre (pose et dépose d'ouvrant)
- Chute Objet : matériau, outil
- Contact Conducteur sous Tension : machine électrique portative, rallonge
- Emploi Machine Dangereuse : perforateur, perceuse, visseuse (plaie mains)
- Emploi Outil à Main/Matériau Tranchant/Contondant : scie, ciseau à bois,
- Port Manuel Charge:
- Projection Particulaire : poussières, éclats de bois
- Risque Routier : mission ; déplacements sur différents sites
- -Violences Externes : physique, verbale :contact clientèle

Risques liés aux violences externes dans le BTP :aidez vos salariés à y faire face zoom sur le risque : OPPBTP

Nuisances

- Bruit : >81dBA (8h), crête > 135 dB(C) déclenchant action prévention
- Manutention Manuelle Charge
- Poussière Bois : poussière bois Massif : (dur, résineux, exotique) ; matériaux dérivés bois (aggloméré ; MDF, contreplaqué).
- Colle/Adhésif : Urée-Formol Formaldéhyde ; Mélamine Formol ...
- Résine : Formaldéhyde /Aldéhyde Formique...
- Hyper Sollicitation Membres TMS.
- Vibration Main/Bras : >2,5 m/s² (8h) : déclenchant action prévention
- Poussière fibre minérale naturelle : amiante (travaux rénovation : intervention matériaux amianté sous-section 4)
- Poussière Silice Cristalline : perçage, burinage, ou démolition de maçonneries



Maladies Professionnelles

Un clic sur le numéro, et le tableau MP s'ouvre

- Affections périarticulaires : épaule : tendinopathie aigue ou chronique non rompue non calcifiante ; rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs ; coude : tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens ; ou muscles épitrochléens ; poignet-main : tendinite, syndrome canal carpien ; genou : hygroma (57)
- Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois : rhinite, asthme, cancer des fosses nasales et de l'ethmoïde et des autres sinus de la face (47)
- Affections chroniques du rachis lombaire / manutentions : sciatique hernie discale L4/L5 ; L5/S1 ; cruralgie par hernie discale L2/L3 ; L3/L4 ; L4/L5 (98)
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels (42)
- Affections provoquées par les vibrations et les chocs : affections ostéoarticulaires, troubles angioneurotiques, atteintes vasculaires palmaires (69)
- Affections provoquées par aldéhyde formique et ses polymères : dermatite, rhinite, eczéma, asthme (43)
- Affection provoquée par aldéhyde formique et ses polymères : cancer nasal- pharynx (43 bis)
- Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante (30)
- Affections consécutives à l'inhalation de silice : pneumoconiose, sclérodermie, *cancer broncho- pulmonaire* (25)
- Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières (30 bis)
- Cancers du larynx et ovaire provoqués par l'inhalation de poussières d'amiante (30 ter)
- Pneumopathies d'hypersensibilité : broncho alvéolite aigüe ou subaigüe) (66 bis)
- Lésions chroniques du ménisque (79)

Mesures Préventives

Un clic sur un des items des Mesures Préventives, ouvre sur le chapitre correspondant du Guide Bonnes Pratiques Prévention BTP

MESURES ORGANISATIONNELLES:

Principes Généraux Prevention/Recommandations CNAM

Document Unique Evaluation Risques Professionnels (DUERP)/Aides Financières CARSAT/ANACT

Aide financière CARSAT :

- ✓ TOP BTP : Une aide financière pour protéger les salariés du secteur de la construction :
- ✓ Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) une aide financière

Amiante . Intervention sous-section 4 : dalles de sol, cloison, peinture...

Autorisation Conduite/Formation : monte matériaux grue auxiliaire chargement Bordereau Suivi Déchets Dangereux(BSDD) Amiante(BSDA) Bruit

Carte Identification Professionnelle (CIP)

Charge Physique Travail/ Manutentions Manuelles



Déchets Gestion /REP Bâtiment

Dossier Technique Amiante (DTA) Fiche Données Sécurité (FDS) Location Matériels/Engins

Méthode 5 S/ Lean Construction

Organisation Premiers Secours

Prevention Pratiques Addictives en Milieu Travail

Repérage Amiante Avant Travaux(RAT) : fourni par le maître d'ouvrage et/ou le propriétaire ;

Risque Chimique: ACD-CMR/Nanomatériaux/Perturbateurs Endocriniens/Biocides:

Risque Electrique

Risque Routier Transport Personnels/Matériels : Véhicule Utilitaire léger & VL

Sécurité Incendie

Travail Isolé: artisan

Travaux Interdits/Règlementés Jeunes Ages au moins 15 ans moins 18 ans



MESURES TECHNIQUES:

Amiante : intervention sous-section 4 : dalles de sol, cloison, peinture...Amiante et rénovation de menuiseries : comment traiter les éléments déposés OPPBTP 10/2023

Chute Hauteur : lors pose/ dépose des ouvrants : système d'ancrage mobile temporaire afin de pouvoir attacher le harnais et la corde en toute sécurité ; système permettant de travailler avec les deux mains libres

Chute Plain-Pied

Déchets Gestion:

Echafaudages/Moyens Elévation: PIRL, PIR, échafaudage roulant

Eclairage Chantier

Lutte Incendie.

Machines-Outils-Portatives Electromécaniques/Pneumatiques:

Machines avec systèmes de débrayage automatique (en cas de blocage...), équipées de raccords rapides de sécurité et de poignées anti -vibratiles, avec aspiration poussières .

Manutentions Manuelles/TMS: Aides

Organisation Premiers Secours

Poly Expositions Exposome Surveillance Biologique Exposition Professionnelle Contraintes posturales et physiques (bruit ; vibrations mains bras ;) ; risques chimiques (poussières bois, silice ,amiante)

Poussières/Fumées/Gaz/Vapeurs: machines portatives équipées aspiration pour poussières

Risque Chimique: Stockage/Etiquetage/Mesurage Atmosphérique/ Surfacique

Risque Electrique Chantier :coffret électrique fixe ou portatif fermé à clé, *avec dispositif* différentiel haute sensibilité (DHS 30 mA), avec branchement extérieur des prises de courant, prolongateur câble type H 07-RNF (ne pas dépasser 25 mètres).

Travail Isole : artisan/indépendant

Vérification / Maintenance Equipements Travail / Installations Electriques / EPI:

Vibrations : membres supérieurs



MESURES HUMAINES:

Accueil Nouveaux Embauches/ Intérimaires : TutoPrév' accueil - Métiers du bois ED 4471 INRS 12/2021

Information Risques Sante Sécurité Salaries

Certificat Aptitude Conduite en Sécurité (CACES®) : grue chargement **R490**

Equipements Protection Individuelle (EPI)/Exosquelettes

Equipments Protection Individuelle Amiante(EPI)

Fiche Exposition Amiante

Formation Amiante.: sous-section 4

Formation/Maintien-Actualisation Compétences (MAC-SST)

Formation Utilisation Matériels Lutte Incendie

Formation Utilisation Montage/Démontage Echafaudage

Habilitation Electrique: **BS** peut réaliser des opérations élémentaires d'ordre électrique (professionnel non-électriciens du BTP) : ex : raccordement /remplacement d'appareillages ; pose/dépose prises électriques, interrupteurs ; utilisation de machines portatives mobiles). **Carnet de prescriptions de sécurité électrique pour le personnel du BTP habilité BS guide OPPBTP**Information/Sensibilisation Bruit.

Information Sensibilisation Hygiène Vie

Information Sensibilisation Vibrations Mécaniques

Notice Poste/Informations CMR/ACD Salaries

Passeport Prevention

Sensibilisation Formation Manutentions Manuelles /TMS:

Sensibilisation Risque Routier

Suivi Individuel Préventif Santé

❖ Modalités Suivi Prise en charge Surveillance Santé

❖ OBJECTIFS :

Les SPSTI doivent rendre la prévention en santé au travail accessible, et adaptée aux besoins réels des prises, entreprises, en :

- **Informant** : sur les facteurs de risques des métiers , et en sensibilisant sur les moyens de prévention collectifs et individuels
- Traçant les expositions professionnelles ++
- **Prévenant ++ et dépistant** les maladies professionnelles ou à caractère professionnel susceptibles de résulter de diverses activités professionnelles (actuelles et passées)
- Préservant la santé physique et mentale (RPS) tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir, ou réduire l'usure au travail
- **Contribuant** au maintien dans l'emploi : en anticipant la désinsertion professionnelle (cellule dédiée dans le SPSTI, visite de pré reprise, visite de mi-carrière ; rendez-vous de liaison entre salarié et employeur ...)
- Participant à des actions de promotion de la santé : liés au mode de vie : hygiène alimentaire, sommeil, sédentarité, bénéfices de la pratique sportive , conduites addictives ..., pratiquer les vaccinations nécessaires , participer à des campagnes de dépistage ...
- Informant sur les modalités de suivi l'état de santé : sur la possibilité à tout moment, de bénéficier d'une visite à la demande avec le médecin du travail (aussi bien par le salarié , que par l'employeur) .

Ce qui nécessite :

- ✓ Une simplicité d'accès aux différents dispositifs
- ✓ Une bonne réactivité dans les situations sensibles
- ✓ Une cohérence entre les différents acteurs

C'est ainsi que la culture prévention entrera réellement dans les organisations



Poly exposition: ANSES/PST3 09/2021

• **Profil C**: bruit, risques chimiques et contraintes posturales

• Profil H: risques physiques, chimiques, et thermiques

Profils homogènes de travailleurs poly exposés PST3 ANSES, SPF, DARES 09/2021

Risques Particuliers:

Nécessitent une connaissance précise des taches effectuées par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.

 Travaux exposant aux poussières de bois inhalables CMR cat 1A à compter du 01/01/2021: au sens de l'article R. 4412-60 du code du travail

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020

Bois massif : (dur, résineux, exotique) ; matériaux dérivés du bois (aggloméré ; MDF, contreplaqué).

- Poussière fibre minérale naturelle amiante cat1A CLP cat 1 CIRC : travaux rénovation bâtis< 1997
- Travaux exposant au formaldéhyde CMR cat 1A depuis le 01/01/2021: au sens de l'article R. 4412-60 du code du travail

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020

 Travaux exposant à la poussière de silice cristalline inhalable issue de procédés de travail : CMR cat 1A depuis le 01/01/2021: au sens de l'article R. 4412-60 du code du travail

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020 : perçage, burinage maçonneries pour pose encadrements fenêtres, portes



PREVENTION GAGNANTE BTP

Risques Autres : Performance Economique

• Contraintes posturales :

- ✓ Manutention manuelle de charges 10 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)
- ✓ Position debout ou piétinement 20 heures ou plus par semaine (4 heures par jour) (ANSES 09/2021)
- ✓ Contraintes posturales (à genoux, bras en l'air, accroupi ou en torsion) 2 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)

Contraintes physiques intenses :

- ✓ Exposition sonore : Bruit >81DbA(8h), crêtes > 135 dB (C)++) déclenchant action prévention
- ✓ Vibrations Main/Bras > 2,5 ms2 (8h)) 10 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021) déclenchant action prévention
- Vigilance :si nécessité d'une attestation justifiant l'absence de contre-indications médicales :
 - Conduite : grue auxiliaire de chargement, , chariot automoteur, PEMP (chantier)...
 - Risques électriques : pas de nécessité d'une attestation justifiant l'absence de contre-indications médicales (habilitations électriques H0B0 , BS, BE) ;

Cf Modalités Suivi Prise en charge Surveillance

Examens Complémentaires/Mesures Conseillés :

Dépendent : de l'exposition actuelle et passée selon les nuisances ; des poly expositions ; de l'environnement de travail (pics exposition ,travaux en milieu confiné, Co exposition... ; de la protection du salarié (collectif, individuel).

Important : Même si les recommandations de la HAS ne sont pas des normes juridiques au sens strict, elles deviennent opposables en pratique , notamment en matière de responsabilité médicale.

Le juge évalue la conformité de la conduite du médecin aux « données acquises de la science » ; les recommandations de la HAS constituent la principale référence pour définir ces « données acquises » Si un médecin s'en écarte sans justification, le juge peut considérer qu'il a commis une faute

❖ Bruit :

✓ **Echoscan**, (mesure rapide non invasive et objective, car ne nécessite pas la participation active du salarié) *permet d'évaluer la fatigue auditive*, avant qu'une perte auditive ne se soit installée (pas de nécessité d'une cabine); c'est un outil complémentaire de l'audiométrie, il doit se positionner en amont de celle-ci.

Echoscan Audio, outil de diagnostic auditif Prévenir l'apparition de la surdité professionnelle INRS mise à jour 11/2023

L'EchoScan Audio et les produits chimiques vidéo INRS 06/2021

✓ Audiométrie : quand la souffrance auditive est déjà installée, permet de suivre son évolution, si aucune mesure préventive n'a été mise en place, (périodicité, selon le protocole mis en place par le médecin du travail).

Lors du suivi en santé au travail du salarié , prendre en compte les effets ototoxiques potentiels



TMS Membres supérieurs :

Protocole d'examen clinique pour le repérage des TMS ... Santé publique France mise à jour 10/2019

Prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs HAS 09/2023 (lien).

Les maladies métaboliques sont un facteur aggravant du risque de rupture de la coiffe des rotateurs, laquelle est hypo vascularisée à l'insertion du sus-épineux et de l'infra-épineux

Entre 45 et 60 ans , les salariés exposés aux TMS , et fumeurs (ayant fumés pendant 10 ans) voient leur « chance » d'avoir une rupture de la coiffe multipliée par 10.

Conduite diagnostique devant une épaule douloureuse non traumatique de l'adulte, et prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs HAS 09/2023

Poussières Bois : VME :1 mg/m3 : (protocole de suivi) ; exposition passée (cf. suivi post exposition)

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020

- ✓ EFR à l'embauche, puis périodiquement selon degré exposition à l'appréciation du médecin du travail :
- ✓ Asthme en relation avec le travail
- ✓ **Nasofibroscopie** tous les 2 ans, au-delà de la 30ème année après le début de l'exposition pour les travailleurs ayant été exposé pendant plus de 12 mois cumulés lors de toute activité documentée à la recherche d'un carcinome du naso pharynx (exposition > 5 ans) délai prise en charge 40 ans

Recommandations pour les travailleurs exposés aux poussières de bois 01/2011 Sociétés Françaises : médecine du travail, du Cancer, d'ORL, d'Imagerie Tête et Cou, de Santé Publique

Fiche pratique infirmier Visite Intermédiaire SIR : Poussières de bois Presance 02/2024

• Nuisances Chimiques :

Salarié affecté à des travaux l'exposant à des agents chimiques dangereux pour la santé « En fonction de l'évaluation des risques » peut faire l'objet d'examens complémentaires prescrits par le médecin du travail, afin de vérifier qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à ces travaux.

Poly expositions chimiques massives et diffuses : une réalité méconnue INRS 12/2020

❖ Formaldéhyde: (bois composite) composé pouvant être émis par des bois bruts, des agglomérés et contreplaqués (MDF) fabriqués avec des résines à base de formaldéhyde (aminoplastes, phénoplastes) servant de liants et d'adhésifs dans les panneaux de particules et contreplaqués; on en retrouve aussi dans les colles et vernis urée formol :est aussi un perturbateur endocrinien (PE)

L' ANSES conclut à un lien de causalité avéré entre l'exposition au formaldéhyde et leucémies myéloides

Connaître, évaluer, protéger Avis de l'ANSES Rapport d'expertise collective 02/2023

- EFR à l'embauche, puis périodiquement à l'appréciation du médecin du travail : asthme ;
- L'interrogatoire et l'examen clinique rechercheront particulièrement une irritation oculaire, respiratoire ou cutanée, une allergie cutanée ou respiratoire (asthme), une affection respiratoire chronique.
- Carcinome du naso pharynx (exposition>5 ans, délai prise en charge 40 ans)
- Une Formule Numération sanguine pourrait être demandée (risque leucémie myéloïde)

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes code travail

Formaldéhyde artisans menuisiers et charpentiers bois programme Matgéné

Profession		Secteur d'activité		Indices d'exposition		n	
Code PCS2003	Libellé PCS2003	Code NAF2003	Libellé NAF2003	Période d'exposition	Probabilité d'exposition	Intensité d'exposition	Fréquence Exposition
632d	Menuisier Bâtiment	Quel que soit le code activité		1950-2018	15-25 %	0,02- 0,2 mg/m3	5-15 %

Probabilité d'exposition : Pourcentage de travailleurs de l'emploi considérés exposés à la nuisance

Intensité d'exposition : Intensité moyenne d'exposition à laquelle est soumis le travailleur au moment de l'exposition

Fréquence d'exposition : Pourcentage du temps de travail pendant lequel le travailleur est exposé



Performance Economique

Suivi Exposition Amiante

Un auto-questionnaire de repérage de situations exposantes à l'amiante peut être utilisé pour les visites d'embauche de salariés dont ce n'est pas le premier emploi , visites de mi- carrières, visites de fin de carrière

Auto-questionnaire de repérage de situations de travail exposantes à l'amiante PRST 4 Auvergne Rhône Alpes 2024

Suivi Exposition Silice: bois siliceux et lors de la pose

Arrêté du 26 /10/2020 : liste des substances, mélanges procédés cancérogènes code du travail

* Rechercher:

BPCO:tabagisme /Exposition professionnelle

Effet synergique du tabagisme et de l'exposition professionnelle pour le risque de survenue de BPCO.

Hors tabac, plusieurs études scientifiques estiment à environ 15% la part des BPCO d'origine professionnelle : (VPGF):source ANSES 11/:2025

❖ Veiller à une bonne hygiène de vie :

1/ A un Poids Corporel normal (IMC cible de 18.5 à 24.9 kg/m2) : Calcul IMC

2/ A un bon équilibre alimentaire

L'essentiel des recommandations sur l'alimentation Santé Publique France

Alimentation de l'adulte : des repas équilibrés au fil de la semaine :Ameli 02/2025

Grâce à la normalisation du poids corporel, on note très souvent une amélioration du risque cardiovasculaire

3/ Au risque de complications métaboliques et cardiovasculaires :

- Elevé à partir d'un tour de taille supérieur ou égal à 94 cm chez l'homme; et supérieur ou égale à 80 cm chez la femme
- Significativement élevé à partir d'un tour de taille de ≥102 cm chez l'homme ; ≥88 cm chez la femme.

4/ A un bon sommeil : rechercher un déficit et /ou des troubles du sommeil, un état de de fatique

Test de Pichot Brun est un auto-questionnaire de 24 items avec une échelle de Lickert, pour évaluer le sentiment de fatigue, et apprécier l'importance de ses répercussions au quotidien 10 recommandations pour bien dormir : Institut national sommeil & vigilance (INSV)

Aptitude Conduite Engins/ PL /VL /Machines dangereuses

Risque malaise au travail Evaluation Risque Cardio Vasculaire

Recherche consommation Substances Psychoactives:

- Vaccinations:
- Examens Dépistage Santé :
- ❖ Téléconsultation :
- ❖ Visite médicale mi-carrière :

Actions sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent au départ à la retraite salarié

Visite fin carrière Suivi Post Exposition Suivi Post Professionnel

Menuisier bois poseur bâtiment/agencement (SPE/SPP):

- √ Poussières de bois (47 B)
- ✓ Travaux exposant à la poussière de silice cristalline inhalable issue de procédés de
- √ travail , lors de la pose (25)
- ✓ Amiante (30); (30 bis); (30 ter) interventions bâtis< 1997
- ✓ Travaux exposant au formaldéhyde CMR cat 1

Autres nuisances ayant des effets différés potentiels :

- ✓ Manutentions manuelles de charges : Absence de recommandation actuellement
- ✓ Postures pénibles définies comme positions forcées des articulations
- √ Vibrations mécaniques : absence de recommandation actuellement
- ✓ Agents chimiques dangereux, y compris poussières et fumées
- ✓ Bruit : Audiométrie de fin de carrière